

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EST TOUJOURS TRÈS ACTIF

Les jeunes élus de l'année scolaire 2023-2024 ont présenté en séance plénière de clôture un bilan de leurs actions : installation de nichoirs et mangeoires pour les oiseaux et les écureuils, chasse au trésor au plan d'eau, inauguration du skate-park, ateliers jeux de société et jardinage pendant les vacances d'avril avec les résidents de l'EHPAD Saint-Martin, après-midi handisport au complexe sportif, après-midi jeux de société avec des aînés campbonnais lors de la Semaine Bleue, confection de panneaux informatifs pour faciliter le repérage des distributeurs de sacs pour les déjections canines à la Préverie et au plan d'eau.



Le 15 octobre 2024, les CE1, CM1 et CM2 des deux écoles de la commune se sont déplacés en mairie pour élire leurs nouveaux représentants pour le mandat 2024-2025. Félicitations aux six nouveaux élus qui viennent compléter la composition du CME déjà en place : Emma Chaumier, Inès Placé, Noë Boëffard et Lyham Beauvils, élèves de l'école F. Daniel, Jade Franchet et Elsa Halgand, élèves de l'école Saint-Victor. La séance d'installation du CME 2024-2025 s'est déroulée le 19 novembre en présence du Maire et des représentants du Conseil municipal et de la commission enfance, jeunesse et lien intergénérationnel, de Claire Tramier, Conseillère départementale, et de leurs animatrices Emmanuelle Brodu et Géraldine Cornet. À cette occasion, ils se sont vus remettre un sac garni de fournitures de bureau pour être fins prêts à démarrer leur mandat de jeunes élus.



Après les réalisations de deux voies douces mixtes sécurisées pour les piétons et les vélos reliant le bourg à la Gergaudais d'une part, à Montmignac et au Rocher d'autre part, des supports vélos adaptés aux vélos électriques, seront bientôt installés en différents points de notre bourg. Ceci fait suite à une proposition du Conseil de Sages, que nous remercions vivement. L'aménagement d'une commune doit se faire au service de ses habitants, en respectant l'intérêt général. Quelques-uns peuvent ne pas être d'accord avec tel ou tel projet ; c'est leur liberté. Cependant, **il est nécessaire que les échanges se fassent dans l'écoute et dans le respect**, tant des personnes que des installations publiques. C'est bien l'une des bases de notre démocratie, que nous devons faire vivre aussi au niveau local.

Au nom de la municipalité, je vous invite toutes et tous à participer à la **cérémonie d'échange de nos vœux, qui se tiendra vendredi 17 janvier à 19 h à la salle de la Préverie.** À chacune et à chacun d'entre vous, je souhaite une belle année 2025, qu'elle vous permette de réaliser vos projets, petits ou grands !

Les personnes volontaires qui accepteraient de venir renforcer l'équipe d'animation sont invitées à se faire connaître en mairie ou en envoyant un courriel à mairie@campbon.fr

FIN DES TRAVAUX À LA MAIRIE



La dernière phase de travaux terminée, la mairie présente maintenant une nouvelle organisation du rez-de-chaussée. L'accueil, les bureaux et les sanitaires peuvent maintenant accueillir plus facilement les personnes à mobilité réduite. Les espaces d'attente sont redistribués. L'isolation, le chauffage et l'éclairage ont été améliorés. Et cela pour le bénéfice de tous.

UN NOUVEL AMÉNAGEMENT

ROUTE DE BOUVRON

Un aménagement de sécurité a été réalisé sur la RD 16, route de Bouvron, entre le carrefour de la Lande Baron et la Gouërie. Il vise à réduire la vitesse par un plateau surélevé en entrée d'agglomération.

Un cheminement piétonnier a également été créé côté nord de la route, bordé d'une noue enherbée qui recueille les eaux pluviales.



UNE DÉLÉGATION DE BIESSENHOFEN À CAMPBON

La Commune de Campbon a reçu du **23 au 28 mai** un groupe de 67 allemands de Biessenhofen, en Bavière, Commune officiellement jumelée avec la nôtre depuis 1985. Les visiteurs, accueillis dans les familles, ont apprécié le programme proposé par le Comité de jumelage de Campbon.



Les discours des Maires des deux Communes et des Présidents des deux Comités de jumelage ont souligné l'importance de ces échanges qui participent au développement de l'esprit européen. **En 2026**, ce sera au tour de la délégation de Campbon de se rendre à Biessenhofen !

■ cdj.campbon@gmail.com

PLUS DE PLACES DE STATIONNEMENT PRÈS DE L'ÉCOLE FERDINAND DANIEL

Afin de faciliter le stationnement à proximité de l'école Ferdinand Daniel, 17 places supplémentaires ont été créées sur la parcelle arborée située à l'angle de l'allée du Calvaire et de l'allée des Tilleuls. Il permet d'accéder en sécurité et facilement à l'établissement scolaire.

Proche du plan d'eau et des commerces de la rue de Bouvron, il est aussi utilisé en dehors des entrées et sorties scolaires.



LES RENDEZ-VOUS DU LAC 2024



Les Rdv du lac **2024** ont confirmé que ces moments musicaux, festifs et familiaux, sont attendus et de plus en plus appréciés au fil des éditions, même si une météo capricieuse a perturbé la soirée du **vendredi 30 août** ; le public et l'ambiance étaient vraiment au rendez-vous **les 5 juillet et 31 août**.



INAUGURATION DE LA VOIE DOUCE RD 16

5 octobre, inauguration de la voie douce reliant le bourg à Montmignac, en présence de riverains, de représentants du Conseil municipal et d'élus des communes voisines.



Cette voie douce permet maintenant d'aller à pied ou à vélo, en toute sécurité, du centre bourg à Montmignac/le Rocher, ou inversement. Ces travaux ont été complétés par l'aménagement de la rive nord de la rue de Bretagne, non prévu initialement, mais qui s'imposait pour avoir sur cette rue une réfection complète sans avoir à y revenir.

Le coût total de cette réalisation est de 755 053 € HT. Pour les subventions obtenues : 50 000 € de la Région, 22 500 € de la Préfecture au titre de la répartition des produits des amendes de police, et un espoir d'une subvention européenne dans le cadre du nouveau programme Leader. Pour le tapis d'enrobé, le Conseil départemental a investi 108 000 €.

INAUGURATION DE L'ARBRE DES NAISSANCES 2023

Le 12 octobre avait lieu au plan d'eau la cérémonie d'inauguration de l'arbre planté en l'honneur des enfants nés **en 2023**. Au pied de cet arbre, un poteau indique les prénoms des 39 enfants nés **en 2023** dans les familles de Campbon. Cette année un chêne pédonculé a été choisi. Les familles présentes ont pu poser pour la photo avec leurs enfants.



LA SEMAINE BLEUE



La Semaine Bleue, en faveur des aînés, a proposé cette année diverses animations, et notamment une conférence sur les dons d'organes ainsi qu'une autre traitant de la naturopathie, présentée par Mme Vuillemin, naturopathe.

COMMÉMORATIONS DES 8 MAI 1945 ET 11 NOVEMBRE 1918

Les enfants des écoles participent aux commémorations des 8 mai et 11 novembre. Commémorer doit nous permettre de ne pas oublier, de cultiver la Paix, valeur inestimable, et de la transmettre aux plus jeunes d'entre nous. Lors de la cérémonie du 11 novembre, une nouvelle plaque, en souvenir des Enfants de la Ducherais Morts pour la France, est dévoilée en remplacement de la plaque initiale dégradée par le temps, en présence du Directeur du site de la Ducherais, du Président des Amis de la Ducherais, et du Président de l'UNC/AFN.



RÉAMÉNAGEMENT DU ROND-POINT DE LA CHAUSSÉE

Cet automne, le rond-point de la Chaussée a fait l'objet d'une réfection complète. Il est maintenant composé de 4 massifs d'arbustes et de vivaces et d'1 chêne pédonculé planté en son centre. Cet ensemble prendra toutes ses couleurs avec l'arrivée du printemps, pour un fleurissement attendu tout l'été.



DE NOUVEAUX ARBRES SUR LE SITE DU COMPLEXE SPORTIF



Les sapins Douglas qui étaient en fin de vie, à l'extrémité du terrain d'honneur de football côté sud, ont fait l'objet d'un abattage. Ils sont remplacés depuis novembre par 7 érables ginala, 7 érables champêtres et 10 hêtres. Une seconde campagne de plantation se fera également à l'extrémité du terrain annexe côté sud. Il a aussi été planté 3 chênes des marais dans la prairie proche du skate-park, soit un nombre total de 27 arbres plantés cette année sur le site du complexe sportif.

DE NOUVEAUX SUPPORTS À VÉLOS, APRÈS PROPOSITION DU CONSEIL DE SAGES

À la suite d'une réflexion menée en 2023, le Conseil de Sages a proposé l'implantation de nouveaux supports à vélos en différents endroits de l'agglomération. Après étude de la faisabilité par la commission voirie en 2024, un groupe de travail composé de Sages et d'élus s'est déplacé sur différents sites pour valider les emplacements de supports à installer en 2025, notamment auprès des écoles, commerces, espaces de loisirs et sportifs. Nous espérons que la pratique de la bicyclette s'en trouvera facilitée.



LE MARCHÉ D'AUTOMNE-HIVER DE DÉCEMBRE, ANIMÉ ET BIEN FRÉQUENTÉ



Deux paniers offerts par les commerçants du bourg et les commerçants du marché, à celles et ceux qui trouveront leur poids.

LE CENTRE PARÉ DE SES ILLUMINATIONS



Le bourg s'est illuminé cette année encore pour les fêtes de fin d'année. Après l'ajout d'un rideau de guirlandes lumineuses au plafond du passage Emma Datin en 2023, ce fut cette année le complément des illuminations dans les arbres place de l'église, tout cela accompagnant les sapins décorés par tous.

Arrivée du Père Noël du Comité des fêtes et de ses lutins



FM LOGISTIC

SUR LE SITE DE CANDIA

L'activité projetée comprendra le stockage de produits de consommation courante, de l'emballage et du reconditionnement, avec 37 000 m² de bâtiments et 100 emplois salariés, dont au moins 80 % en Contrat à Durée Indéterminée.

Où en est-on ?

Une première consultation du public sur ce projet s'est tenue du **24 juin au 24 juillet**. Dans ce cadre, une réunion publique, avec environ 220 personnes, a été organisée le 26 juin, et une permanence en mairie le 5 juillet.

Le **25 juillet**, le Conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet intégrant les améliorations proposées par FM France à la suite de la consultation et d'échanges avec la Commune. **Ces évolutions proposées portent principalement sur les points suivants :**

- Abandon définitif de tout projet d'extension sur la parcelle située à l'Est,
- Expéditions du lundi au vendredi hors jours fériés,
- Proposition de création d'un comité de suivi du site,
- Des quais de chargement tournés vers l'Est et non vers le Sud,
- Étude sur l'intégration possible de dispositifs permettant de diminuer encore le bruit,
- Augmentation du volume des bassins de rétention d'eau de pluie ruisselant sur le site ou d'eau de lutte contre un éventuel incendie, de façon à protéger encore mieux la nappe,
- Retrait du stockage de produits ménagers contenant des substances pouvant être dangereuses pour l'environnement, et diminution des quantités maximum stockables pour d'autres produits, comme les alcools de bouche par exemple,
- Augmentation du nombre de places de stationnement sur le parking intérieur et aménagement de l'entrée du site pour éviter l'attente de camions à l'extérieur,
- Commande par l'entreprise d'une étude de faisabilité d'aménagement de la voirie, route des Fresches Noires et route de Savenay, afin de sécuriser ces voies.

Ces points d'évolution du dossier ont fait l'objet d'une permanence d'information et d'échanges, **le 21 octobre**, en après-midi et soirée.



Puis, une seconde consultation du public, intégrant ces évolutions, s'est tenue du **4 novembre au 4 décembre**, avec une nouvelle permanence en mairie le samedi **16 novembre**. À la suite de cette nouvelle consultation, **le Conseil municipal**, lors de sa réunion du **12 décembre**, a donné un avis favorable sur le dossier modifié, par 20 voix pour et 1 contre. **Le Préfet devrait prendre sous peu un arrêté** concernant l'enregistrement du site au titre de la réglementation sur l'environnement.

Pourquoi le Conseil municipal est-il favorable au projet ?

- Car il faut trouver un avenir pour ce site industriel,
- Car il y aura 100 emplois directs créés, en plus des emplois indirects liés à la maintenance,
- Pour que la commune ne devienne pas une cité dortoir, mais que l'équilibre emplois/habitat/tissu commercial du bourg soit préservé ; pour une commune vivante et dynamique,
- Car les mesures seront prises pour préserver l'environnement et la nappe, véritables richesses pour Campbon (capacité de rétention de 9 300 m³),
- Car le nombre de camions diminuera par rapport à ce qu'il était avec Candia : 100 poids lourds/jour à la place de 140/jour en moyenne avec Candia, et que l'entreprise s'est engagée à participer à la mise en sécurité des routes,
- Car les produits fiscaux apportés par l'entreprise au budget de la Commune prendront le relais de ceux apportés par la laiterie ; ils représentent une part importante des recettes de la Commune ; continuer à les percevoir permettra de maintenir les équipements et services dans les domaines sportifs, scolaires, culturels et autres.

RESTAURANT SCOLAIRE

Un service pour les familles, un coût supporté par les familles et par la Commune

Le service de restauration scolaire comprend la fourniture et le service des repas ainsi que l'encadrement des enfants durant la pause méridienne par une équipe de 22 agents communaux. Le repas est fourni en liaison froide par un prestataire, la société Convivio, puis remis en température dans la cuisine du restaurant scolaire, avec 3 agents sur place, salariés du prestataire. Le pain, quant à lui, est fourni par les deux boulangeries de Campbon. Le prestataire est suivi par la responsable du service restauration scolaire communal. Des commissions menus, comprenant la responsable du service, élus, représentants des parents d'élèves des deux écoles, du prestataire et de sa diététicienne, se réunissent à chaque période scolaire pour examiner les menus proposés, et s'assurer de leur conformité au cahier des charges et à l'équilibre alimentaire des enfants. De plus, un comité consultatif restauration scolaire comprenant élus, représentants des parents d'élèves des deux écoles et les directeurs, se réunit régulièrement.

Le coût de la restauration scolaire est suivi par la commission communale des finances et les tarifs pour les familles sont votés chaque année par le Conseil municipal.

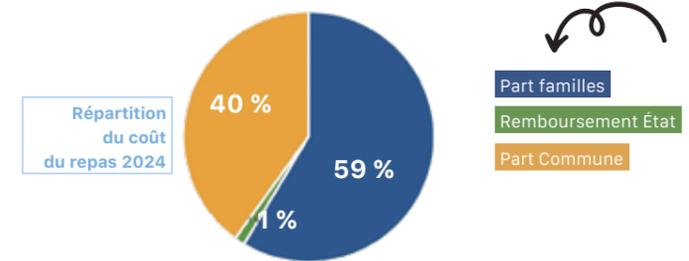
VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

Le **23 novembre** Campbon est devenu officiellement « Ville Ambassadrice du don d'organes », en présence du Maire entouré d'Éliane Coste, déléguée à la solidarité, d'élus et membres de la commission solidarité et du président de France Adot 44, René Lebrét. Par la signature d'une charte, la commune prend l'engagement de sensibiliser tous les habitants à l'importance du don d'organes, vital pour 27 000 personnes en France, actuellement en attente d'une greffe. En effet le don d'organes est un geste de solidarité et de fraternité, un geste simple à faire en en parlant autour de soi. Préciser à ses proches que l'on souhaite être donneur en cas de décès est suffisant. Une carte de donneur peut également s'obtenir gratuitement auprès de franceadot44@gmail.com

L'engagement de la Commune s'affiche par deux panneaux indicateurs du label à l'entrée de l'agglomération. De plus un Ginkgo biloba, arbre de vie, symbole de longévité et de résilience, a été planté sur le site de la Préverie en hommage aux donateurs et à leurs familles.



* : Hors charges de bâtiment



Pour l'année 2025, les tarifs vont de 0.78 € à 5,50 € par repas, en fonction des quotients familiaux. Pour les deux quotients les plus faibles, soit environ 5 % des repas, l'État reverse à la Commune 2 € par repas. Un tarif adapté est appliqué aux familles de 3 enfants et plus, fréquentant la restauration.

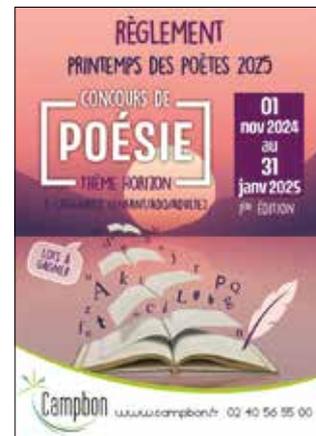


3 MARS : date limite de dépôt des articles pour le prochain *Trait d'Union* d'avril

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Campbon s'associe chaque année au Printemps des poètes et la commission culture renouvelle ses propositions pour 2025. Un concours de poésie sur le thème « Horizon » est ouvert **jusqu'au 31 janvier 2025**. Les poèmes sont à remettre en mairie ou par mail à : lachabarette@hotmail.fr. Le règlement est consultable sur www.campbon.fr ou à retirer en mairie.

Des élèves de Pause Musique animeront la lecture de certains poèmes **le samedi matin 15 mars à la salle Garance**. Ce concours de poésie étant le prologue d'un salon du livre, les lauréats de chaque catégorie s'y verront offrir un prix le **16 mars**. Ce jour là, lors de **ce premier salon du livre** qui se tiendra à la Préverie de 10 à 18 h, 50 auteurs présenteront tous types de livres. Venez nombreux !



L'ensemble des logements et des habitants de Campbon seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Pour connaître l'évolution de la population et ses besoins, et déterminer la participation de l'État au budget de notre Commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements. Grâce aux résultats du recensement précédent et aux données de l'INSEE, la population de Campbon au 1^{er} janvier 2025 est estimée à 4 098 habitants ; le recensement 2025 permettra d'être plus précis.

Comment ça se passe ?

Après réception d'un courrier, un agent

recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice internet. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est plus simple, plus économique pour la Commune et mieux pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande. **Vous n'avez reçu aucun document ?** Contactez la mairie au 02 40 56 55 00 !

Les agents recenseurs sont les suivants :

Mesdames Estelle Houchoua, Dominique Caillon, Julie Oheix Tessier, Véronique Caillon, Geneviève Orain et Martine Guiller.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

AGENDA

Ve 17 janvier	VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ	Municipalité	Salle de la Préverie
Sa 1 ^{er} février	SOIRÉE CRÊPES GALETTES + QUIZ	APEL St Victor	Salle de la Préverie
Dim 2 février	GOÛTER DE LA CHANDELEUR	Moulin de la Bicane	Moulin de la Bicane
Sa 15 février	AG DES AMIS DE LA DUCHERAIS	Amis de la Ducherais	La Ducherais
Sa 15 mars matin	LECTURE EN MUSIQUE	Municipalité + Pause musique	Salle Garance
Sa 15 mars après-midi	REPAIR CAFÉ	Save Repair + Municipalité	Salle de la Préverie
Dim 16 mars	SALON DU LIVRE	Municipalité	Salle de la Préverie
Dim 23 mars	CONCERT DE CHORALE	La Clef des Chants	Salle de la Préverie
Sa 29 mars	DICTÉE	Aînés Campbonnais	Salle Mahonia
Sa 5 avril	FESTIVAL HANDIVERSITÉ	Collectif Handiversité	Complexe sportif
Sa 5 avril	CONCOURS DE BELOTE	Aînés Campbonnais	Salle de la Préverie
Sa 10 avril	LOTO	Aînés Campbonnais	Salle de la Préverie
Dim 27 avril	TROC PLANTES	Amis de la Ducherais	La Ducherais
Sa 17 mai	MARCHÉ PRINTEMPS-ÉTÉ	Municipalité	Place de l'église
Sa 24 et dim 25 mai	CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL	Gym Hermine	Complexe sportif
Sa 21 juin	FÊTE DE LA MUSIQUE	Municipalité	Place de l'église
Ve 04 juillet	1 ^{ER} RENDEZ-VOUS DU LAC	Municipalité	Site du plan d'eau

Belle année
2025
à toutes
et à tous !